

PLANS ET MINISTRES INTÉRIMAIRES...

La C.F.D.T, grâce à ses créatures qui peuplent, comme chacun sait, les antichambres des ministères, vient de concocter un plan de deux ans dit plan intérimaire. Après avoir été contresigné par Michel Rocard, ministre actuellement en exercice, ce plan a été communiqué aux «*partenaires sociaux*» ce qui a permis à notre camarade Marc Blondel, secrétaire confédéral, d'en prendre connaissance puis de le qualifier de «*bouillie giscard-cédétiste*».

On conçoit qu'une telle appréciation n'ait pas été du goût du ministre censé être l'auteur du plan intérimaire. Mais là où les choses se corsent, c'est quand le ministre de la C.F.D.T. semble considérer la boutade de notre ami Blondel quasiment comme un crime de lèse-majesté, ce qui l'amène à adresser une lettre de rappel à l'ordre à André Bergéron qu'il semble considérer comme une sorte de supérieur hiérarchique des militants de la C.G.T.F.O considérés par lui comme de vulgaires fonctionnaires C.F.D.T.

La démarché serait risible si elle n'était révélatrice d'un certain état d'esprit qui conduit nos modernes «*barons d'empire*» à considérer tout désaccord avec eux comme un «*refus d'obéir*» (Fillioud dirait une faute professionnelle! devant déclencher automatiquement un processus de chasse aux sorcières. Et, bien entendu, tout ceci au nom des exigences du «*socialisme auto-geslionnaire*».

Or, ces méthodes autoritaires ne feront que se développer dans la mesure où Rocard et Chérèque prétendront vouloir nous faire avaler de force leur «*bouillie giscard-cédétiste*»... A moins que tout comme son plan, Michel Rocard ne soit finalement qu'un ministre intérimaire. Alors, dans ce cas: VIVE L'INTÉRIM!

Mais voyons de plus près le contenu du plan intérimaire.

Il commence par un bilan de l'activité sociale de l'ancien gouvernement, et on peut lire les phrases suivantes: «*Les revendications qui visaient à transformer les rapports sociaux dans l'entreprise ont été en partie neutralisées par des augmentations de salaires*».

Autrement dit, selon Rocard et la C.F.D.T., Giscard et Barre seraient coupables d'avoir laissé augmenter les salaires et, pour que les choses soient encore plus claires, le plan intérimaire affirme péremptoirement que: «*La négociation salariale est le symbole de l'atrophie des rapports sociaux dans l'entreprise. Sa principale caractéristique est d'être une "négociation aveugle" et centralisée*».

Mais tout ceci ne relève pas seulement de la «*philosophie*» mais s'inscrit dans une réalité bien vivante que les auteurs du plan rappellent fort opportunément: «*A l'heure où les entreprises françaises doivent consentir un effort d'adaptation pour affronter la concurrence internationale, à l'heure aussi où les organisations syndicales voient enfin s'ouvrir la possibilité d'une réelle participation aux choix économiques, il est souhaitable que les premières comprennent que l'exercice de l'autorité n'exclut pas un certain partage des responsabilités et que les secondes tirent pleinement les conséquences de l'extension des engagements contractuels négociés dans les entreprises*».

«*Tirer pleinement les conséquences des engagements contractuels*», mais pour aboutir à quoi; le plan intérimaire a, au moins, le mérite de répondre clairement à la question. Il s'agit ni plus ni moins que d'obtenir «*une modération conjointe de l'évolution des prix et des revenus nominaux*».

Si une telle politique était appliquée, une chose est certaine, «*les salaires évolueraient modérément*», quant aux prix!!!

Mais le plan ne se borne pas à définir des objectifs, il définit également les moyens politiques à mettre en œuvre pour obtenir cette fameuse «*modération de l'évolution des salaires*». Et après avoir affirmé que

«L'histoire illustre ce fait que la coopération de tous les acteurs économiques du pays s'impose d'autant plus naturellement que l'ampleur des défis auxquels il importe de faire face est plus considérable. Cette coopération est indispensable car la mise en œuvre de l'effort de rénovation nécessaire passe par l'adhésion et la mobilisation de tous les Français autour de cet objectif commun».

On nous ressort la baudruche déjà dégonflée des comités locaux de l'emploi auxquels si on en croit le plan intérimaire les *«échelons locaux du service public de l'emploi»* seraient finalement subordonnés.

Mais puisqu'aussi bien nos néo-socialistes font référence à l'histoire (sans trop la préciser) rappelons-leur que leurs théories sur le bien commun qu'ils semblent vouloir maintenant baptiser *«cohésion humaine»* ont déjà été expérimentés notamment par des hommes qui s'appelaient Salazar, Franco ou Mussolini. On ne peut nier qu'à défaut de *«cohésion humaine»* ils aient réussi à maintenir, au moins pour un temps, une certaine cohésion sociale... Mais à quel prix?

Mais que nos camarades se rassurent... Nous n'en sommes pas encore là. La classe ouvrière demeure un réalité bien vivante contre laquelle aucun *«peuple de gauche»* ou de droite ne saurait prévaloir.

Il y a gros à parier qu'à un moment ou à un autre, les travailleurs eux-mêmes vont intervenir dans le débat. Comme toujours, ils le feront selon leurs traditions et avec leurs méthodes.

Espérons toutefois qu'un certain bon sens finissant par s'imposer, nous éviterons des remous sociaux devenus inévitables donc nécessaires mais, malgré tout, aux conséquences imprévisibles!

Alexandre HÉBERT.
